

LES ÎLES HAUTES (HÔTES)

L'île Notre-Dame, telle que nous la connaissons aujourd'hui, est le produit d'une construction largement façonnée par l'intervention humaine. Le paysage qu'elle propose, bien qu'apparenté à une nature spontanée, résulte d'un aménagement contrôlé, développé au fil des événements qu'elle a accueillis. Cette artificialité, souvent dissimulée, constitue pourtant une composante essentielle de son identité, celle d'un territoire qui, depuis sa création, agit comme hôte.

S'inscrivant dans cette réalité, le projet propose une réinterprétation de la mémoire constructive et matérielle du lieu. Il assume pleinement le caractère construit de l'île, non pas en cherchant à le masquer, mais en le révélant et en l'exploitant comme matière de projet. Cette approche établit un dialogue direct entre architecture, paysage et perception, où l'artificialité devient un vecteur de compréhension.

Le projet « Les Îles Hautes » introduit deux interventions implantées dans les secteurs de l'Épingle et du Virage Senna. Inspirées des principes géomorphologiques, elles prennent la forme de paysages flottants, conçus comme des topographies en élévation. Leur composition repose sur une gradation progressive entre le minéral et le végétal : une base en béton, intégrant des fragments issus de la Place des Nations de l'Expo 67, évolue vers des gradins hybrides, pour finalement laisser place à une colline végétalisée.

Ces nouvelles topographies offrent à la fois des espaces de tribunes et des paysages habitables, multipliant les points de vue sur le site et ses environs. Elles s'inscrivent dans la continuité d'un territoire habitué à recevoir, où l'île demeure hôte de nouveaux usages, tout en s'élevant ponctuellement pour en renouveler les perspectives. Elles introduisent également une diversité de reliefs et de dépressions, absente du territoire actuel, permettant l'émergence d'usages variés au fil des saisons. En hiver, la neige redéfinit les formes et active les pentes, tandis qu'au printemps, les eaux de fonte sont captées et emmagasinées dans les colonnes de béton soutenant les structures. Cette ressource est ensuite réutilisée pour les besoins du site, notamment les sanitaires, ou progressivement retournée au fleuve Saint-Laurent, inscrivant le projet dans un cycle hydrologique intégré.

Sous ces paysages flottants, un espace libre et couvert se déploie, confrontant l'individu à la véritable « nature » des îles. Là, les logiques structurelles se révèlent et l'envers du décor s'assume pleinement. Brut, dépouillé et monochrome, cet espace agit comme un négatif du paysage supérieur, où la matérialité et la structure prennent le dessus sur la mise en scène. Rythmé par une trame de colonnes directement inspirée des structures d'estrades temporaires qu'elles remplacent, cet espace conserve la mémoire constructive du site tout en la pérennisant. Il offre une grande flexibilité d'usage, accueillant autant des rassemblements que des fonctions habituellement dissimulées.

Les aménagements proposés favorisent une accessibilité universelle, en s'appuyant sur des pentes douces, des parcours continus et des espaces ouverts permettant une appropriation inclusive du site. Par leur positionnement et leur élévation, les îles hautes mettent en valeur des vues privilégiées sur le circuit, le fleuve Saint-Laurent et les paysages environnants, renforçant l'expérience du lieu autant lors d'événements que dans son usage quotidien. En s'inscrivant dans une logique de réemploi des matériaux et de gestion intégrée de l'eau, le projet participe à une transition écologique ancrée dans le territoire, tout en consolidant le rôle de l'île comme lieu d'accueil d'événements d'envergure.

Dans une logique de continuité avec les processus ayant mené à la création de l'île Notre-Dame, le projet s'appuie sur une réutilisation stratégique des matières. Les déblais issus de l'excavation du prolongement de la ligne bleue du métro de Montréal sont valorisés comme agrégats dans la fabrication du béton, tandis que des fragments provenant du démantèlement des gradins de la Place des Nations sont intégrés aux structures. Marqués par le temps, ces éléments participent à une continuité matérielle et mémorielle, où le béton devient le support d'une transformation.

Ainsi, le projet propose un paysage en constante évolution, où mémoire, matière, eau et temporalité s'entrelacent. Entre île hôte et îles hautes, il esquisse une nouvelle manière d'habiter le site, à la fois ancrée dans son histoire et ouverte à ses futurs possibles.

